

22 août 2019

Consultations sur le commerce entre le Canada et l'Asie-Pacifique  
Affaires mondiales Canada  
Direction de la politique et des négociations commerciales – Asie (TCA)  
Édifrice Lester B. Pearson  
125, promenade Sussex  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0G2

**Objet : Commentaires d'Ingénieurs Canada au sujet des négociations sur d'éventuelles adhésions à l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste**

Je vous remercie de l'occasion qui nous est donnée de fournir des commentaires sur l'adhésion possible de nouveaux membres à l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP).

Ingénieurs Canada est l'organisme national constitué des 12 organismes provinciaux et territoriaux de réglementation du génie qui sont chargés de délivrer les permis d'exercice aux 295 000 ingénieurs du pays. Au Canada, le génie est une profession réglementée et les organismes de réglementation du génie sont établis en vertu de lois provinciales et territoriales. Ingénieurs Canada a pour rôle de soutenir ces organismes, en particulier de coordonner leurs activités avec le gouvernement fédéral. Nous travaillons tous ensemble à la promotion de la profession dans l'intérêt du public.

Les ingénieurs sont le moteur d'une grande partie de l'économie du Canada. Les ressources naturelles, la fabrication, les transports, les infrastructures, les technologies et bon nombre d'autres secteurs dépendent de l'expertise d'ingénieurs. Ainsi, le Canada étant l'un des cinq principaux exportateurs mondiaux de services d'ingénierie, l'expertise et la compétence de ses ingénieurs contribuent à l'économie canadienne et à l'économie mondiale. Parallèlement, la mobilité interprovinciale, l'inclusion d'ingénieurs de divers horizons et l'immigration sont essentielles pour s'assurer que les postes d'ingénieurs au Canada sont pourvus par des personnes qualifiées, surtout à mesure que la population canadienne vieillit et qu'un grand nombre d'ingénieurs prennent leur retraite.

Il faut donc que les qualifications des ingénieurs soient reconnues partout dans le monde et il va de soi que la mobilité internationale des ingénieurs sera importante non seulement pour l'économie du Canada, mais aussi pour les pays du PTPGP. Mais s'il y a lieu de faciliter la mobilité internationale des ingénieurs pour que le Canada tire profit des avantages de la mondialisation des services d'ingénierie, il est également essentiel que l'octroi du permis d'exercice et la réglementation des ingénieurs soient efficaces afin de maintenir les normes de déontologie, les qualifications et les normes de pratique rigoureuses qui définissent la profession d'ingénieur au Canada. Le public doit continuer d'avoir l'assurance que les ingénieurs, sans égard au pays où ils ont obtenu leur diplôme ou acquis leur expérience de travail, ont la formation et les qualifications nécessaires pour pratiquer le génie au Canada avec compétence et intégrité.

Nous remercions à nouveau Affaires mondiales Canada de nous avoir permis de formuler des commentaires et nous attendons avec grand intérêt de poursuivre les discussions sur cette importante initiative. Si vous avez des questions ou si vous souhaitez approfondir la question, des représentants de notre organisme se feront un plaisir de vous rencontrer. Pour plus d'information sur cette présentation ou pour organiser une rencontre, veuillez contacter Joey Taylor, gestionnaire, Affaires publiques, au 613-232-2474, poste 213, ou à [joey.taylor@ingenieurscanada.ca](mailto:joey.taylor@ingenieurscanada.ca).

Cordialement,



Gerard McDonald, MBA, P.Eng.  
Chef de la direction, Ingénieurs Canada

CC : Jeanette M. Southwood, FCAE, FEC, LL.D. (h.c.), P.Eng., vice-présidente, Affaires générales et Partenariats stratégiques  
Joey Taylor, MSc., PMP, gestionnaire, Affaires publiques, Ingénieurs Canada